

ATIONS UNIES
ONSEIL
E SECURITE



Distr.
GENERALE
S/14889
24 février 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE DU SECRETAIRE GENERAL

A la 100ème séance plénière de sa trente-sixième session, tenue le décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la résolution 36/150 intitulée : "Décision d'Israël de construire un canal reliant la mer Méditerranée à la mer Morte".* Au paragraphe 2 de cette résolution, l'Assemblée générale

"Prie le Conseil de sécurité d'envisager de prendre l'initiative de mesures visant à arrêter l'exécution de ce projet".

UN LIBRARY

FEB 25 1982

UN/24 COLLECTION

* Texte non reproduit dans le présent document; pour le texte intégral, voir document A/RES/36/150.